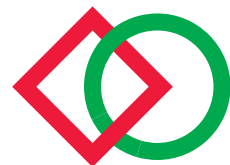


Rapport d'activités

20 JUIN 2025 - 28 JUIN 2026



**UNION DES
SYNDICATS**
OGBL-LCGB



Bedienung



Une première année pour construire l'Union... et construire le rapport de force

L'Union des syndicats est née officiellement le 20 juin 2025 de la volonté commune de l'OGBL & du LCGB de renforcer l'action syndicale face aux attaques croissantes contre les droits des salariés et au recul du dialogue social, avec la défense du modèle social luxembourgeois comme objectif.

Dès sa création, l'Union s'est rapidement dotée de structures de fonctionnement efficaces. La réunion constitutive du 4 juillet 2025 a permis de mettre en place son organisation, tandis que le Bureau exécutif s'est réuni à de manière bi-hebdomadaire au cours de cette première année afin d'assurer le suivi politique des nombreux dossiers en cours.

La rencontre commune du Comité national de l'OGBL et du Comité central du LCGB, organisée en juin 2026, a constitué une nouvelle étape dans le renforcement de la coopération entre les deux organisations.

Mais cette première année n'a pas été consacrée uniquement à la construction d'une nouvelle structure. Elle a surtout été celle de la construction d'un véritable rapport de force syndical.

Préserver le dialogue social

Dès les premières semaines de son existence, l'Union des syndicats a fait le choix de privilégier le dialogue social.

Dans la suite de la grande manifestation du 28 juin 2025, et après en avoir imposé l'ordre du jour, l'Union des syndicats a participé aux trois réunions des « Sozialronnen » organisées durant l'été 2025.

Malheureusement, et malgré la volonté de négocier de la part de l'Union des syndicats, ces discussions se sont soldées par un échec le 3 septembre 2025. Malgré un recul substantiel du gouvernement sur la question de la représentativité des organisations syndicales ainsi que sur la réforme des pensions, ainsi qu'une adaptation des projets de réforme des heures d'ouverture et du travail dominical dans le commerce, un accord n'a pas pu être trouvé. En effet, le gouvernement a pris la décision unilatérale de rompre les négociations et d'en tirer ses propres conclusions.

Face à ce blocage, l'Union des syndicats a, elle, tiré les conséquences politiques de cette situation lors d'une conférence de presse organisée le 11 septembre 2025. Elle y a dressé un constat sans équivoque sur l'état du dialogue social au Luxembourg et annoncé le boycott de plusieurs instances de concertation, notamment du Comité permanent du travail et de l'emploi (CPTÉ), tout en affirmant sa volonté de poursuivre les échanges uniquement dans le cadre de réunions bilatérales susceptibles d'aboutir à des résultats concrets.

Ce choix n'était pas un refus du dialogue social. Il constituait au contraire une exigence: un dialogue social ne peut exister que si toutes les parties sont disposées à négocier de bonne foi et avec la volonté d'aboutir à des compromis.

Faire entendre la voix des salariés et de leurs familles

Tout au long de cette première année, l'Union des syndicats a entretenu un dialogue permanent avec les autorités, les partis politiques et les partenaires sociaux.

De nombreuses réunions bilatérales ont eu lieu avec les Ministres du Travail Spautz et Mischo afin d'aborder les principaux dossiers relevant de leur compétence, notamment le droit du travail, l'organisation du temps de travail, le reclassement professionnel, les défis liés à l'intelligence artificielle, les nouvelles formes de travail ou encore les travailleurs de plateformes.

Plusieurs rencontres se sont également tenues avec le Ministre des Finances concernant la réforme fiscale ainsi qu'avec le Ministre de la Famille dans le cadre de l'élaboration du Plan national de lutte contre la pauvreté.

Les échanges avec les groupes parlementaires se sont poursuivis tout au long de l'année afin de présenter les positions de l'Union des syndicats sur les grands dossiers sociaux.

Construire le rapport de force

Si le dialogue est indispensable, il ne peut produire des résultats que lorsqu'il s'appuie sur un rapport de force.

La manifestation nationale du 28 juin 2025, qui a rassemblé plus de 25.000 personnes quelques jours seulement après la création de l'Union des syndicats, a constitué le premier grand moment de cette dynamique.

Au cours des mois suivants, l'Union des syndicats a multiplié les initiatives destinées à informer, consulter et mobiliser les salariés, les pensionnés et leurs familles.

Une conférence nationale des délégués a été consacrée au temps de travail afin de préparer les futures revendications syndicales.

L'Union a notamment organisé un piquet de protestation contre l'extension des heures d'ouverture des commerces, participé activement à la grève des femmes du 8 mars et porté les revendications syndicales à l'occasion du 1^{er} Mai.

Au printemps 2026, et après l'annonce unilatérale du gouvernement de ne pas procéder à une augmentation structurelle du salaire social minimum, elle a lancé une vaste campagne nationale en faveur d'une augmentation de 300 euros de celui-ci. Pendant plus d'un mois, des distributions de tracts ont été organisées dans tout le pays, complétées par plusieurs actions sur les autoroutes, une action coup de poing devant le Ministère du Travail et une conférence des délégués organisée le jour même de l'ouverture de la Tripartite.

L'ensemble de ces actions poursuivait un même objectif: créer le rapport de force indispensable à l'obtention de résultats.

Défendre notre modèle social

Au-delà des grandes mobilisations, l'Union des syndicats a poursuivi un travail permanent sur l'ensemble des grands dossiers sociaux.

La défense de notre système de santé a constitué l'une des priorités de cette première année. Cette action ne s'est pas limitée à la conférence de presse du 28 avril 2026 intitulée « Non au démantèlement de notre système de santé ». Elle s'est traduite par un travail continu au sein de la CNS et de la Quadripartite, par de nombreuses interventions dans les médias, par plusieurs communiqués de presse ainsi que par une information régulière de nos délégués afin de défendre le caractère solidaire, universel et public de notre assurance maladie.

L'Union a également suivi de près les conséquences de l'intelligence artificielle sur le monde du travail, en lançant notamment l'idée du « KI-Dësch », avec pour objectif d'encadrer les évolutions technologiques et de garantir la protection des salariés ainsi que le respect du dialogue social à tous les niveaux.

Enfin, l'Union s'est fortement investie dans le dossier des travailleurs de plateformes. En parallèle des discussions relatives à la transposition nationale de la directive européenne, elle a rencontré une délégation de livreurs afin de mieux cerner leurs réalités de terrain avant de porter leurs revendications auprès du Ministre du Travail.

Transformer la mobilisation en résultats

Les actions menées durant toute l'année ont permis de créer les conditions d'une reprise du dialogue social.

Après une réunion préparatoire le 6 mai 2026 afin de discuter de l'ordre du jour, quatre journées de négociations tripartites se sont déroulées entre le Gouvernement et les partenaires sociaux. Elles ont abouti, le 4 juin 2026, à un accord officiellement signé quatre jours plus tard.

Cet accord a démontré qu'aucune avancée importante n'est obtenue sans mobilisation. Il est le résultat direct du rapport de force construit progressivement depuis - et par - la création de l'Union des syndicats.

Une activité soutenue

Au cours de cette première année, l'Union des syndicats a notamment réalisé :

- 13 réunions du Bureau exécutif;
- 16 communiqués de presse;
- 4 conférences de presse;
- 6 tracts nationaux;
- 2 grandes conférences nationales des délégués;
- des dizaines d'entrevues avec le Gouvernement, les groupes parlementaires et les partenaires sociaux;
- des dizaines d'actions syndicales sur le terrain;
- une manifestation nationale historique ayant rassemblé plus de 25.000 participants.

Conclusion et perspectives

En une seule année d'existence, l'Union des syndicats s'est imposée comme seule force capable de garantir la défense du modèle social luxembourgeois.

Elle a démontré que l'unité syndicale constitue un levier puissant pour défendre les intérêts des salariés, qu'il s'agisse de négocier avec les pouvoirs publics, de mobiliser sur le terrain ou de porter des propositions sur les grands défis économiques et sociaux.

Cette première année ne constitue cependant qu'une étape. Les défis demeurent nombreux. Forte de l'expérience acquise et du rapport de force construit avec les salariés, l'Union des syndicats poursuivra son engagement afin de renforcer encore la justice sociale, le dialogue social et les droits des salariés, des pensionnés et de leurs familles.

De nouvelles attaques pourraient se profiler notamment sur la question de l'organisation du temps de travail. Le dossier « travailleurs de plateforme » est lui loin d'être clos. Et si les derniers indicateurs vont dans le bon sens, de nouvelles attaques contre notre système de santé restent à craindre.

Quoiqu'il en soit, l'état du monde et la situation préoccupante dans bon nombre de pays européens, tout comme la situation économique globale ne laissent présager rien de bon pour l'avenir. Face à tous ces défis et risques, face aux transformations qui nous attendent et aux attaques à venir, renforcer l'unité syndicale et l'unité de toutes les forces qui croient à la démocratie, au progrès et à la justice sociale devient primordial.

La création et le renforcement continu de l'Union des syndicats a été la seule bonne décision à prendre, renforcer davantage l'unité syndicale à l'avenir est une nécessité!



Chronologie

— 20 juin 2025

Création de l'Union des syndicats et conférence de presse

— 28 juin 2025

Manifestation nationale avec 25.000 participants

— 4 juillet 2025

Réunion constitutive de l'Union des syndicats

— 9 juillet 2025

Première réunion des « Sozialronnen »

— 15 juillet 2025

Deuxième réunion des Sozialronnen

— 3 septembre 2025

Troisième réunion des Sozialronnen, échec des négociations

— 11 septembre 2025

Conférence de presse sur l'état du dialogue social

— 1^{er} octobre 2025

Entrevue groupe parlementaire DP

— 12 septembre 2025

Entrevue avec le groupe parlementaire LSAP

— 10 octobre 2025

Entrevue avec le Ministre des Finances concernant de projet de réforme fiscale

— 14 octobre 2025

Entrevue avec Déi Lénk

— 22 octobre 2025

Entrevue avec le groupe parlementaire DP

— 28 octobre 2025

Réunion bilatérale Ministère du Travail

— 29 octobre 2025

Entrevue avec le Ministre de la Famille concernant le Plan de lutte contre la Pauvreté

— 17 novembre 2025

Entrevue avec la FHL, communiqué commun

— 27 novembre 2025

Entrevue avec le Ministre des Finances concernant de projet de réforme fiscale

— 2 décembre 2025

Conférence des délégués « Temps de travail »

— 18 décembre 2025

Piquet de protestation Heures d'ouverture

— 9 janvier 2026

Première entrevue avec le Ministre du Travail M. Spautz

— 14 janvier 2026

Réunion bilatérale Ministère du Travail

— 19 janvier 2026

Déjeuner CA Union des Syndicats

— 21 janvier 2026

Réunion bilatérale Ministère du Travail

— 12 février 2026

Entrevue groupe parlementaire DP

— 24 février 2026

Réunion bilatérale Ministère du Travail

— 27 février 2026

Réunion bilatérale sur les défis liés à l'intelligence artificielle avec le gouvernement

— 8 mars 2026

Grève des femmes

— 12 mars 2026

KI-Dësch

— 20 mars 2026

Conférence de presse sur l'état du dialogue social

— 24 mars 2026

Entrevue Ministre du Travail sur le reclassement

— 1^{er} avril - 1^{er} mai

Actions de distribution

— 8 avril 2026

Actions autoroutes « +300€ »

— 15 avril 2026

Actions autoroutes « +300€ »

— 22 avril 2026

Actions autoroutes « +300€ »

— 28 avril 2026

Conférence de presse « Non au démantèlement de notre système de santé »

— 1^{er} mai 2026

Discours et messages vidéos

— 5 mai 2026

Action coup de poing Ministère du Travail

— 6 mai 2026

Réunion préparatoire Tripartite

— 12 mai 2026

Première réunion Tripartite

— 12 mai 2026

Rassemblement pour nos salaires

— 21 mai 2026

Entrevue avec le Ministre des Finances concernant de projet de réforme fiscale

— 2 juin 2026

Deuxième réunion Tripartite

— 3 juin 2026

Troisième réunion Tripartite

— 4 juin 2026

Quatrième réunion Tripartite, accord

— 8 juin 2026

Signature accord Tripartite

— 12 juin 2026

Entrevue groupe parlementaire LSAP

— 16 juin 2026

Réunion avec une délégation de livreurs de plateforme

— 16 juin 2026

Rencontre des Comités national de l'OGBL et Comité central du LCGB

— 17 juin 2026

Entrevue bilatérale avec le Ministre du Travail

— 18 juin 2026

Entrevue groupe parlementaire DP

— 24 juin 2026

Entrevue avec le Ministre du Travail sur la situation des livreurs de plateforme

Quelques chiffres

Depuis la création de l'Union des syndicats :

13 réunions du Bureau Exécutif

16 communiqués de presse

4 conférences de presse

6 tracts nationaux

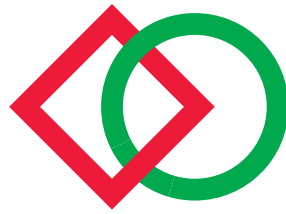
2 grandes conférences des délégués

Des dizaines d'actions syndicales

Des dizaines d'entrevues

1 manifestation historique





**UNION DES
SYNDICATS**
OGBL-LCGB